

Tri des déchets : trois points d'apport volontaire sont ouverts aux habitants de Neuf-Brisach

« Trier c'est bien, bien trier c'est mieux ». Afin de permettre aux habitants de Neuf-Brisach de trier leurs déchets recyclables plus facilement, la Communauté de Communes du Pays de Brisach vient de remettre en place un troisième point d'apport volontaire à la porte de Strasbourg (en face du dépôt des Pompiers).

Deux autres points d'apport volontaire se trouvent sur la place Porte de Bâle derrière la salle des fêtes ainsi que sur la place Porte de Colmar à l'extérieur en face des ateliers municipaux. Malgré les travaux, le point d'apport volontaire situé à la porte de Bâle est toujours accessible. Quelques gênes peuvent être occasionnées mais les services de la Communauté de Communes mettent tout en œuvre afin que les désagréments soient minimisés.

Chacun des 3 points d'apport volontaire comprend un conteneur bleu pour déposer les papiers-cartons-plastiques et emballages métalliques, et un conteneur vert pour déposer les bouteilles et bocaux en verre.

Renseignements :

Service Déchets Urbains au 03 89 72 14 91 ou dechets@paysdebrisach.fr

Contact médias :

Natacha Deprédurand - chargée de communication

Tél : 03 89 72 14 99 - Courriel : communication@paysdebrisach.fr